

# Conseil municipal de Marseille : étude de faisabilité d'un téléphérique par câble entre le Vieux-Port et Notre-Dame de la Garde

mardi 18 juin 2013



*Aux yeux de Jean-Claude Gaudin (UMP), les critiques exprimées par Patrick Mennucci (PS) lors de la délibération sur l'étude de faisabilité d'un téléphérique entre le Vieux-Port et Notre-Dame de la Garde "s'adressent plus à MPM qu'à la Ville". (Photo S.P.)*

Qu'il s'agisse de transport terrestre (de type funiculaire) ou aérien (téléphérique), nombre de grandes villes du monde ont choisi la solution du transport par câble pour résoudre les problèmes de déplacement urbain ; soit pour accéder ponctuellement à un site escarpé (la colline de Fourvière à Lyon, le Sacré-Coeur à Montmartre...), pour franchir une déclivité ou un plan d'eau, soit pour créer une liaison de transport en commun, comme à San-Francisco, la Nouvelle-Orléans ou New-York. Ce type de transport est apprécié pour sa faculté à se soustraire des contraintes topographiques, pour sa capacité à absorber des flux importants de passagers, ainsi que pour ses coûts d'installation et de fonctionnement moins élevés que d'autres types de transport.

Forte de tous ces éléments la Ville estime : « *Compte tenu de l'attractivité nouvelle qui s'est créée à l'occasion de cette année Capitale, il est temps que Marseille envisage ce type de solution pour répondre à l'affluence touristique ainsi que pour accompagner la mutation des espaces publics en centre-ville* ».

La majorité municipale précise : « *Non seulement des formes de transport par câble pourraient constituer une liaison simple entre le Vieux-Port et Notre-Dame de la Garde, accompagner la reconfiguration du Bassin de Carénage et la réhabilitation du Fort d'Entrecasteaux. Mais, il pourrait également offrir une alternative aux déplacements urbains*

*dans un centre-ville plus étendu et largement piétonnisé, pourquoi pas jusqu'aux sites du J4 ou du Silo ? ».*

Mais de nombreux problèmes sont à résoudre pour inscrire ce type d'ouvrage -les pylônes ou les rampes qui l'accompagnent-dans le site prestigieux et très protégé du Vieux-Port. « *C'est pour cette raison qu'une première approche est nécessaire pour mesurer la faisabilité technique, juridique, environnementale d'un tel projet* ».

Le rapport prévoit : « *Les différentes hypothèses qui résulteront de ces études seront l'occasion d'un débat avec les institutions compétentes et pourront faire l'objet d'une consultation publique* ».

**Le groupe communiste et citoyen, par la voix de Christian Pellicani, annonce un vote favorable sur cette délibération. Eugène Caselli, le président de MPM, intervient également, rappelle que MPM travaille sur ce dossier « je suis ravi de voir que la ville partage notre intérêt ».**

Patrick Mennucci avance alors, après un échange d'amabilité avec le Maire : « *Vous lancez une étude qui a déjà été commandée par MPM. On peut se poser la question de la légalité de cette étude* ». Il lui est répondu que cela relève de la compétence tourisme et il enchaîne : « *Il vous a fallu 19 ans pour vous rendre compte que les bus bloquent lorsqu'ils montent à Notre-Dame de la Garde. Et là vous proposez 5 énormes pylônes qui ne régleront même pas la question des autocars* ».

C'est un autre son de cloche que fait entendre Karim Zeribi : « *Un télégraphe pourquoi pas ? Je n'ai pas envie d'être contre pour être contre* ». Et le Maire de conclure : « *Les critiques de monsieur Mennucci s'adressent plus à MPM qu'à la Ville* ».

**Michel CAIRE**

# Marseille: mirifique téléphérique

- Écrit par [Mireille Roubaud](#)
- lundi 4 août 2014 10:59
- [Imprimer](#)

**ASCENSEURS  
DE NOTRE-DAME DE LA GARDE**

BOULEVARD NOTRE-DAME  
extrémité rue Dragon  
**MARSEILLE**

UN DES  
PLUS BEAUX PANORAMAS  
DU MONDE

**HAUTEUR : 84 MÈTRES**

Durée de l'Ascension : 2 minutes.  
Départs toutes les 6 minutes.

Omnibus reliant les Ascenseurs  
au cours du Chapitre, près la Gare.

**PRIX DES PLACES :**  
Montée : 30 cent. ; Descente : 20 cent.  
Montée et Descente : 40 cent.

Du cours du Chapitre à la Vierge,  
aller et retour : 60 cent. Omnibus  
et Ascenseurs compris.

L'ÉV. MARSEILLAISE

MARSEILLE

Avancé comme argument de campagne électorale en mars dernier, le retour d'un « transport urbain par câble » semble avoir fait long feu. photomontage laurent saccomano et photo dr L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Les délibérations ont été votées, les études lancées pour que soit mis en place un « transport par câble urbain » pour rallier la Bonne Mère. Mais les élections passées, le projet n'est plus une priorité.

Des cabines qui se balancent entre le Silo, la Joliette, le J4, le Pharo et Notre-Dame de la Garde... Disparue des écrans radars après les élections municipales, l'idée d'un téléphérique pour améliorer l'accès des visiteurs à la Bonne mère, clin d'oeil plus qu'appuyé à l'ascenseur disparu, était pourtant l'argument phare de Jean-Claude Gaudin (UMP) lors de la campagne électorale qui le verra se succéder à lui-même.

Le socialiste Eugène Caselli, alors président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), avait lui aussi misé sur l'utilisation de ce « transport par câble urbain ». Le projet a même atteint le stade du vote. Le maire de Marseille damant le pion au président de MPM en faisant adopter le premier, le 17 juin 2013, une délibération sur le lancement d'études sur la faisabilité du téléphérique, bien que la communauté urbaine soit seule compétente en matière de transports. En tout, les deux collectivités sont prêtes à investir plus de 340 000 euros pour décider si le futur téléphérique est un mode de déplacement possible. La Ville publie même un avis de marché public le 8 août.

Dans son cahier des charges, la municipalité marseillaise argue d'un accès difficile à la Bonne Mère pour le million et demi de visiteurs qui s'y rendent chaque année, avec une fréquence des bus « qui n'apparaît pas satisfaisante pour un quartier d'hyper-centre », les rues du quartier étant « souvent encombrées ». De l'autre côté du Vieux-Port, le succès du Mucem a changé la donne, attirant un flux supplémentaire de visiteurs. Le téléphérique urbain est vu comme un mode de liaison idéal entre les deux rives, la capacité du ferry-boat solaire étant jugée insuffisante pour absorber tous ces nouveaux touristes.

L'État se désengage

La Ville propose déjà une carte sommaire de la future ligne aérienne, le candidat retenu ayant à charge d'étudier plus précisément l'emplacement des futures gares ou les connexions avec le réseau de transports existant dans un délai de 5 mois maximum. Une bien belle aventure qui aurait permis à Marseille de comparer l'ascension de Notre-Dame de la Garde à celle du Pain de sucre de Rio de Janeiro, osait l'équipe municipale à l'époque. Mais le résultat de l'appel d'offres semble être tombé dans les oubliettes. Sur le bulletin officiel des annonces de marchés publics, nulle trace de ce qu'a donné le marché numéro 13-112915 pourtant clos le 26 septembre 2013.

De son côté, Eugène Caselli a adressé une lettre au ministre des transports en mai 2013 dans le cadre d'un appel à projets « transports collectifs et mobilité durable » doté de 450 millions d'euros pour vanter le projet de téléphérique vers Notre Dame de la Garde mais aussi l'Estaque, Vitrolles ou Marignane. Ce coup de pouce de l'État pouvant permettre de financer un chantier estimé à 30 millions d'euros pour la seule basilique. Une délibération pour le lancement « d'études préalables d'un transport téléguidé » a été votée le 28 juin 2013. Mais en mars dernier, le PS perd MPM et la nouvelle équipe de Guy Teissier (UMP) amorce sa politique d'austérité. Elle abandonne certains projets de développement des transports comme le métro jusqu'à l'hôpital Nord.

Le gouvernement resserre aussi les cordons de la bourse. Le financement de l'appel à projet, suspendu à l'écotaxe, a été revu à la baisse et les collectivités locales candidates aux subventions n'ont toujours pas de réponse. Le successeur à l'ascenseur n'est pas prêt de s'élancer dans le ciel marseillais.

**Mireille Roubaud**

*Dernière modification le lundi, 04 août 2014 18:03*

## ACTUALITES

---



SEPT

11

2015

## LE TRANSPORT PAR CÂBLE SERA T-IL L'AVENIR DU TRANSPORT URBAIN ?

---

Stoa et Setec démarrent en cette rentrée l'étude de faisabilité d'un transport par câbles sur le technopôle de Sophia-Antipolis.

En attendant les avancées de cette étude, quelques idées...

Le transport par câbles serait 4 fois moins cher qu'un tramway au sol.

Le transport par câble peut être mis en place rapidement (quelques mois), sans perturbation significative de la vie locale.

Le transport par câble est le moins sensible au vent de tous les modes de transports. Preuve en est ce qui s'est passé à New-York lorsque l'ouragan Sandy est passé : le téléphérique a été le dernier à fermer et le premier à rouvrir.

Le transport par câble survole les embouteillages, et sa vitesse commerciale serait plus grande que celle d'un tram au sol.

Il n'y a eu aucun accident avec les matériels mis en place après 1993.

Le voyage est silencieux et agréable: on y est assis dans les matériels récents, et dans les cabines de 40 places, la proportion des passagers assis est de 2/3, alors qu'elle n'est que 1/3 dans les tramways au sol. La fréquence du transport par câble n'a pas d'égale. Si l'installation est dimensionnée correctement, on n'attend pratiquement pas. En fin, la consommation du transport par câble, par passager, en pleine charge serait le quart de celle d'un tramway.

En attendant, reste à savoir où, comment, quand, et pour quels usages l'implanter à Sophia-Antipolis et ses alentours. Nous nous y attelons.

L'image de l'article a été réalisée par Stoa pour un projet de transport par câble à Marseille.